

L'écho marmanhacois

janvier/février/mars 2021

N° 3

P.4 // Vie municipale : Des nouvelles de l'école

P.6 // Mon village au quotidien : Un hiver rigoureux

P.10 // Dossier : Les services de la CABA

P.14 // Actions sociales : Bilan 2020

// Sommaire

Vie municipale

P.4 Fermeture d'une classe par l'éducation nationale

P.5 Flash infos

Mon Village au quotidien

P.6 Le village sous la neige

P.7 Après la neige le déluge

P.8 Une journée pour l'environnement

P.9 Au potager

Dossier

P.10 La CABA au service des habitants de marmanhac

Zoom sur...

P.12 Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Infos Agglo

P.13 Modernisation du site de l'Yser

Actions sociales

P.14 Parole aux Associations

P.16 Solidarité

P.17 Album photos

P.18 Retour en images

P.20 Agenda municipal

// Etat civil 2020

Bienvenue à :

08/01 Anaëlle SALESSE

02/09 Alya MOUTY

16/10 Billie RHODES

13/11 Julian VAURS

Ils se sont unis : Mariage

04/01 BOUSQUET Gautier et
CHARLES Hélène

PACS

16/09 BAYET Tony et
RAYMOND Marie

21/10 MOROT Roger et
VASSORT Françoise

27/10 AURIACOMBE Emeline
et LAPORTE Benoît

Ils nous ont quittés :

06/05 Anna DUPUY

04/08 Christiane RIVES

28/11 Marcel DEJOU

03/12 Anne ANRIC

18/12 Jeanne DELRIEU

// Edito

Bonjour à toutes et à tous,

Vous allez lire ce troisième bulletin municipal et le premier de l'année. Je ne reviendrai pas sur l'année 2020 terminée par des chutes de neige que même nos anciens n'ont pas connues.

Je préfère vous parler du présent et de l'avenir ; je ne sais pas de quoi sera faite l'année 2021 sur le plan sanitaire, même si je place beaucoup d'espoirs dans la vaccination. De toute façon, il faut avancer. Je vais vous exposer une partie des travaux prévus cette année :

- rénovation de la partie ouest du mur du cimetière ;
- réparation de la toiture du four à pain communal de Carvialle : fête du pain envisagée cet été ;
- isolation et réfection de la toiture d'un bien communal ;
- réalisation d'un City Park en bas de l'école ainsi que des jeux à Péruéjous ;
- réfection de la salle de bain d'un des gîtes de la mairie ;
- un wc PMR (personne à mobilité réduite) et l'éclairage au terrain de pétanque ;
- remplacement des barrières de la passerelle de l'Authre ;
- réfection de la route au pont d'Estang et de l'accès à la garderie de l'école ;

La rénovation de l'Estaplou se termine. Les projets conduits par les assistantes maternelles sont en cours de réalisation. Le relais petite enfance pourra ouvrir de même que la médiathèque et la salle intergénérationnelle en fonction des contraintes sanitaires pour les deux dernières salles.

Des études ont été demandées au CIT (Centre d'Ingénierie Territoriale) concernant la rénovation du carrefour « Au delà du Pont » et de la cité Prat Marsau (eaux pluviales, enfouissement des réseaux). Une étude est en cours au Conseil départemental afin de sécuriser l'entrée du village : un enregistrement des vitesses, durant une semaine, a révélé que plus de 90 véhicules roulent à plus de 90km/h, dont une douzaine à plus de 100km/h devant les maisons.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan de Relance énergétique concernant les bâtiments communaux : une étude est en cours pour la rénovation de la mairie.

D'autre part, nous allons procéder au recrutement d'un agent communal (24h pour Marmanhac, 15h pour Laroquevieille).

Ne pouvant nous réunir pour le moment, nous continuerons à vous informer, via ce bulletin, le site internet, la page Facebook, La Montagne. Nous avons décidé de continuer à filmer les conseils municipaux même lorsqu'ils seront ouverts au public.

Nous venons d'apprendre une mauvaise nouvelle : la suppression d'une classe à l'école de Marmanhac. Un article y est consacré dans ce bulletin.

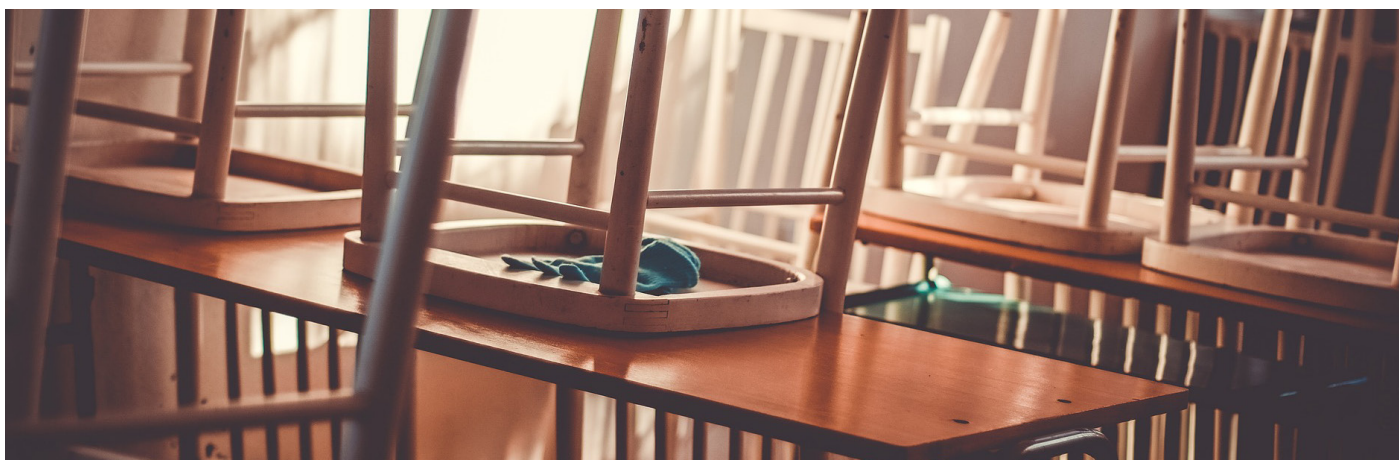
Sachez que l'équipe municipale est mobilisée pour le bien de la commune et de ses habitants, qu'elle est disponible : n'hésitez pas à la rencontrer.



Michel Cosnier
Maire de Marmanhac

// Vie municipale

Flash Infos



Fermeture d'une classe par l'éducation nationale

La menace qui planait sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Marmanhac Laroquevieille est devenue réalité le lundi 22 février dernier. Le Conseil Départemental de l'Éducation a entériné la proposition de l'Inspection académique et retiré un poste d'enseignant à partir de la rentrée de septembre 2021.

Rappel du contexte : le RPI compte aujourd'hui 65 élèves scolarisés dans cinq classes. Ce faible niveau des effectifs est la conséquence d'années particulièrement creuses au niveau démographique de 2015 à 2017. Rappelons cependant que la démographie est aujourd'hui plus favorable et que les arrivées de nouveaux élèves sont au moins égales aux départs (une dizaine par an environ) permettant ainsi de maintenir voir de conforter les effectifs pour les années à venir.

La fermeture d'une classe était déjà prévue l'an dernier mais la crise sanitaire a conduit à un assouplissement des mesures d'ajustement de postes et permis de bénéficier d'un sursis. Aussi, pour éviter cette suppression de poste annoncée, la mobilisation a été de grande ampleur, depuis de longs mois.

Des tentatives de négociation avec l'Inspection (courriers, rencontre, entretien téléphonique...) ont été lancées par les élus des communes et du département (Bruno Faure et Marie-Hélène Roquette), ainsi que par les parlementaires (les sénateurs Bernard Delcros, Stéphane Sautarel et le député Vincent Descoeur). L'intervention des élus, des enseignants, de l'APE (Association des Parents d'Elèves) et des habitants (via la pétition) n'a malheureusement pas suffi à changer la donne.

Le conseil municipal de Marmanhac remercie toutes les personnes qui ont défendu des conditions optimales d'enseignement pour les enfants du RPI et adresse ses encouragements et son soutien aux enseignants qui auront à faire face à une nouvelle organisation et de nouveaux défis à la rentrée prochaine.

Baisse des tarifs de la cantine

L'État apporte un soutien financier aux collectivités pour faciliter la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires. L'objectif est de permettre aux enfants des familles même les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum.

Par délibération, le Conseil municipal peut à tout moment réviser les tarifs. Ainsi, en fonction du quotient familial, trois nouveaux tarifs (de 0.94€, 0.97€ et 1€) sont appliqués depuis novembre 2020 et ont été reconduits au 1er janvier 2021. Ce dispositif restera en vigueur tant que la mesure est reconduite par les services de l'Etat.

Concrètement, cela se traduit par une baisse du coût du repas pour l'ensemble des enfants bénéficiant du service de restauration.

Travaux dans la bibliothèque

La salle de la bibliothèque de l'école est en train de faire peau neuve. Les travaux portent essentiellement sur l'isolation du mur extérieur, la rénovation des peintures et la fixation d'étagères.

Le but est de permettre aux élèves de petite et moyenne section d'intégrer un espace légèrement plus grand en intervertissant l'actuelle salle de classe de Christelle Alleyrangues et la bibliothèque. Ce changement devrait rapidement prendre effet. Il aura également l'avantage d'offrir une continuité entre les locaux des Gambadous et la salle où se fera l'aide aux devoirs, facilitant ainsi les déplacements et la surveillance des enfants durant l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole).

Equipement de la salle de restauration

Dans le respect du protocole en vigueur et afin d'améliorer les conditions sanitaires dans lesquelles se déroule le repas des écoliers, la municipalité a doté l'école d'un purificateur d'air. Cet appareil est mobile mais est surtout réservé à un usage à la cantine au moment pendant lequel les enfants quittent leur masque pour manger et sont plus exposés à la propagation du coronavirus. Son utilisation est particulièrement indiquée en période hivernale du fait de la difficulté d'aérer les locaux de restauration à cette saison. Son montant s'élève à environ 800€ TTC avec une prise en charge financière à 80% par une subvention de la région.

Avec vous dans vos démarches administratives

Afin de pouvoir mieux vous aider dans vos démarches administratives, une permanence va être mise en place, à la mairie, le samedi matin, de préférence sur rendez-vous compte tenu du caractère confidentiel de certaines demandes.

Pour cela nous avons besoin de vous : pour mieux orienter nos propositions d'aides, nous devons connaître vos attentes. Par exemple : besoin de créer un compte sur un site internet, une adresse mail, consulter ou imprimer vos mails, faire des demandes auprès des services publics (Impôts, CAF, Carte Grise, Pole Emploi...).

Vous pouvez téléphoner à la mairie au 04 71 47 30 43 pour prendre rendez vous ou faire des propositions d'aides auxquelles nous n'aurions pas pensé.

Le village sous la neige



Auriacombe

En décembre et janvier, les fêtes de fin d'année ont été accompagnées de la tempête Bella, qui a amené de fortes chutes de neige : plus de 1,20 m sur les crêtes !

Tous les matins, à 5 h, les employés communaux ont donc procédé au déblayage des routes : 35 km de voies à la fois enneigées, mais aussi bloquées par des chutes d'arbres qui manquaient d'entretien. Il a donc fallu commencer par dégager ces obstacles avant de pouvoir faire passer les 2 engins dont dispose la commune : un tracteur et un 4x4, ce dernier étant inutilisable si la couche de neige est trop importante.

Les priorités de déneigement ont été données au réseau utilisé par le bus, l'accès à l'école, à l'IME et aux commerces.

Dans un deuxième temps, il a été fait appel à l'entreprise de travaux publics Barbet pour enlever la neige à l'aide de véhicules spécialisés, afin d'élargir les voies d'accès aux hameaux des crêtes.

Les chutes de neige ont aussi fortement perturbé les réseaux électriques. Une partie de la commune, de Péruejols à Aubin, en passant par Aubespeyre, Pradines et Entre-Deux Rieux a ainsi été coupée d'électricité pendant plus de 48 heures. Enedis a heureusement travaillé d'arrache-pied pour remettre les choses en ordre, notamment grâce à des groupes électrogènes.



Auriacombe



Route des Crêtes



Carvialle

En plus des agents municipaux, nous remercions toutes les personnes qui se sont impliquées pour permettre le déneigement de certaines voies, trottoirs et voitures restées bloquées sous la glace.

Malgré ce travail et cette mobilisation importante, le conseil municipal est conscient des difficultés que ces fortes intempéries imprévues ont apportées. C'est pourquoi une réflexion va être menée pour optimiser l'organisation et les moyens pour les prochains événements climatiques.

Il sera également demandé aux propriétaires riverains des voies de circulation de procéder à l'élagage et l'entretien de la végétation susceptible de gêner la circulation en cas de fortes intempéries. Nous tenons aussi à rappeler qu'il est de la responsabilité de chacune et chacun de déneiger son devant de porte.

Après la neige le déluge

Si les épisodes d'enneigement nous ont rappelé que nous vivons en zone montagneuse, les fortes pluies qui les ont suivis nous ont rappelé la présence de ruisseaux oubliés.

Avec l'équivalent d'un mois de pluie en moins d'une semaine, des perturbations inattendues ont fait leur apparition. Plusieurs voies d'accès ont dû être coupées, comme le pont d'Estang et la passerelle du canal entre le Bourg et Prat Marsau. Des déviations ont aussi dû être mises en place pour les transports scolaires et bon nombre de caves et jardins ont subi des inondations.



Le Cuzou



Moulin d'Estang

// Mon Village au quotidien

Une journée pour l'environnement



L'environnement, on en parle partout, mais souvent de manière globale, ou avec une vision technique, éloignée de notre quotidien.

Alors pourquoi ne pas se rapprocher du sujet, s'en emparer, pour en parler de manière plus locale, à notre échelle ?

Prendre le temps de se réunir, d'échanger et de partager autour de cet écriin qui nous entoure.

Vous l'aurez compris, ce que l'on vous propose c'est une journée sur ce thème.

Mais pas de n'importe quelle manière : puisque l'environnement est l'affaire de toutes et tous, nous pourrions construire cet événement ensemble, de manière participative.

De notre côté, on vous donne une date et un lieu : **le weekend du 12 juin à Marmanhac.**

Pour le reste, nous avons bien sûr des idées : ateliers de création autour du zéro déchet, du compostage, du troc de semences, des concours de dessins, ou un grand pique-nique partagé...

Mais ce qui nous motive, ce sont surtout vos idées. Ce que vous avez envie de partager, d'expérimenter, de faire découvrir... Vous êtes un expert en taille des arbres ? Vous avez l'oreille absolue pour le chant des oiseaux ? Ou juste quelques connaissances dans les semis ? Tous les sujets sont ouverts, il ne manque plus que vos propositions.

Et si vous n'avez pas d'idée, mais l'envie de vous investir ou de donner un coup de main, n'hésitez surtout pas, on vous accueille à bras ouverts.

À noter : pour certains ateliers, nous collectons des t-shirts et chaussettes usagés (propres, bien entendu). N'hésitez pas à nous les apporter en mairie aux horaires d'ouverture.
Merci !

+ d'infos :

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à vous rendre à la mairie ou nous contacter.

Téléphone : 04.71.47.30.43

Mail : mairie.marmanhac@orange.fr

Le printemps arrive !

Nous vous proposerons à chaque bulletin municipal un calendrier des actions à réaliser mois par mois au jardin ! Pour ce premier essai, retrouvez les activités de semis à réaliser sur les mois de Mars et Avril.

MARS

C'est le moment de semer :

- **En intérieur, au chaud** : vous pouvez commencer vos premiers semis de tomates, aubergines ainsi que les premiers fenouils précoces.

- **Sous abri** : Choux, épinards de printemps, laitues de printemps (dorée de printemps, goutte d'or, blonde de paris), blettes, poireaux d'été (géant précoce, gros jaune du poitou,...), betteraves, les carottes.

- **En pleine terre** : navets, panais, petits pois (plutôt fin mars)

Vous pouvez également commencer à planter en pleine terre : Les topinambours, les choux-fleurs, les oignons, les échalotes, thym, romarin, sauge, estragon,...

A chaque numéro, nous souhaiterions faire partager vos expériences, vos conseils de jardiniers, vos photos de potagers, ...

Merci de nous envoyer vos commentaires sur mairie.marmanhac@orange.fr à l'attention de la commission environnement.



AVRIL

On continue de semer au chaud / sous serre : les tomates (variétés précoces), les courges, les courgettes, les cornichons.

Il est temps de planter en pleine terre : les laitues, les radis, les carottes, poireaux, betteraves, blettes et les pommes de terre.



Réduire ses déchets... directement à la source !

30% des déchets de la maison et du jardin sont compostables, ce qui permet de recycler et de réduire d'autant les déchets collectés et traités. De plus, le compostage permet de réaliser soi-même un amendement de qualité pour vos plantations.

// Dossier : La CABA au service des habitants de Marmanhac

La CABA, c'est la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. C'est à dire 25 communes, soit 56 066 habitants. Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien.

Marmanhac fait partie de la CABA depuis 2002. Voici un panorama des principales actions réalisées sur la commune en 2020 (entre le 1er novembre 2019 et le 31 octobre 2020).



EAU

- 417 abonnés (à octobre 2020)
- 33 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

ASSAINISSEMENT

- 269 abonnés au réseau collectif (à octobre 2020)
- 152 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC) (à octobre 2020)
- 7 dossiers instruits pour des systèmes d'ANC



Station d'épuration de Marmanhac

Rappel : Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation.

Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

TRANSPORT



- liaison Laroquevieille > Marmanhac > Aurillac par la ligne L (régulière ou en Transport A la Demande)
- 13 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune (à octobre 2020)
- 14 enfants bénéficiaires du ramassage scolaire

Stabus : 3 av. Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr.

Suivez votre bus en temps réel et achetez votre titre de transport (hors gamme solidaire) sur l'application MyBus.

ENVIRONNEMENT

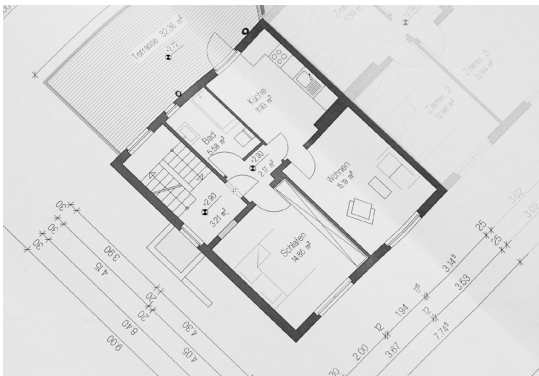
- 2 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) à la cité (après le pont), à Pérujols et 4 colonnes à verre à la mairie, au terrain de pétanque, au terrain de foot et à Aubespeyre
- 9 nouveaux participants, en 2020, à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers



Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA.

Service Environnement : 04 71 46 86 30.

URBANISME ET HABITAT



- 25 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (16 déclarations préalables, 4 permis de construire, 5 certificats d'urbanisme opérationnels)
- 2 dossiers financés (2 496 €) dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (entre le 1er janvier et le 1er novembre 2020)
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur caba.fr

Service Urbanisme : 17 place de la Paix, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - plui@caba.fr - permanences mardi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h, jeudi de 8h30 à 12 h, sur rdv les autres jours.

Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

GRANDS EQUIPEMENTS

Médiathèque (service gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Station de pleine nature...

Retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

+ d'infos :

Contact CABA

Siège : 3 place des Carmes, 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

Site Web : www.caba.fr

Facebook : www.facebook.com/caba.official

// Zoom sur : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Des aides pour l'amélioration de l'Habitat

Propriétaires, profitez d'aides financières pour conduire des travaux dans votre logement ! La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) a mis en œuvre pour la période 2017-2021 une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour aider les propriétaires qui font réaliser des travaux d'amélioration de leur résidence principale ou de leur logement locatif.

Des subventions sont accordées, sous conditions, par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et la Communauté d'agglomération. Depuis 2017, 600 logements ont bénéficié de ces aides à l'amélioration de l'habitat.

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises du Bâtiment. Les améliorations aidées concernent en priorité les travaux d'isolation/chauffage, adaptation du logement au handicap ou au vieillissement (douche italienne, monte-escalier, plan incliné...), des travaux de sécurité salubrité ou de remise en état d'un logement dégradé.

Afin de conseiller et d'accompagner les propriétaires dans leurs projets et leurs démarches, la CABA a confié l'animation et le suivi de cette action à SOLiHA Cantal. N'hésitez pas à les consulter : c'est gratuit !

A Marmanhac, 2 dossiers ont été financés dans le cadre de l'OPAH entre le 1er janvier et le 1er novembre 2020.

+ d'infos :

SOLiHA Cantal

9 avenue Aristide Briand
15000 AURILLAC

du mardi au vendredi, 9 h-12 h,
14 h-17 h (16 h le vendredi)
sur rendez-vous pendant la crise sanitaire

Téléphone : 04.71.48.32.00
(jusqu'à 16h30, 16 h le vendredi)

Mail : cantal@soliha.fr

DERNIÈRE ANNÉE

La **CABA** soutient
l'**AMÉLIORATION** de l'**HABITAT**

7,5 M€ d'aides mobilisées

Réhabilitation
Economies d'énergie
Adaptation du logement.

SOLiHA CANTAL
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

04 71 48 32 00
cantal@soliha.fr

CABA
OPAH
Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat
2017-2021

avec le soutien de

Ministère de la Transition Écologique et du Développement Durable
Agence nationale de l'habitat
Habiter Mieux
Ministère de la Santé
Action Logement

12 //

// Infos Agglo :

Modernisation du site de l'Yser

La CABA a lancé mi-2019 la restructuration du site de l'Yser, notamment de sa déchetterie qui enregistre plus de 7 000 passages par mois et quelques 8 500 tonnes de déchets collectés par an. Cette opération s'inscrit dans les objectifs de réduction des déchets et d'optimisation des collectes en favorisant le tri, le réemploi et la valorisation ; mais également dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique signé par les intercommunalités du Territoire (Bassin d'Aurillac, Châtaigneraie et Cère et Goul) avec l'État et des acteurs publics et privés.

Accueil de nouveaux matériaux

L'Yser accueillera désormais les déchets diffus spécifiques (issus de l'entretien, du bricolage, du jardinage) mais aussi les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E). Dans les mois à venir s'ajoutera aussi une filière "mobilier" ! Les anciens meubles, les matelas,... pourront ainsi être déposés dans une benne spécifique et non plus avec les encombrants. De nouveaux quais ont été aménagés pour leur dépôt en 2021. En outre, sur aigüillage du gardien, un espace de stockage et de réemploi sera alloué pour accueillir les objets qui pourront être remis en état et réemployés par les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui auront conventionné avec la CABA.

Grâce à un sens de circulation entièrement revu, tous les usagers de la déchetterie vont être orientés par le gardien dès l'entrée sur le site. L'accès se fera en sens unique via une entrée et une sortie distinctes, ce qui facilitera la circulation autour des quais de déchargement. En plus de l'agrandissement de la déchetterie, le projet prévoit la modernisation d'une partie du centre de pré-tri et la création d'un garage pour les 8 poly-bennes.

Un chantier d'une année !

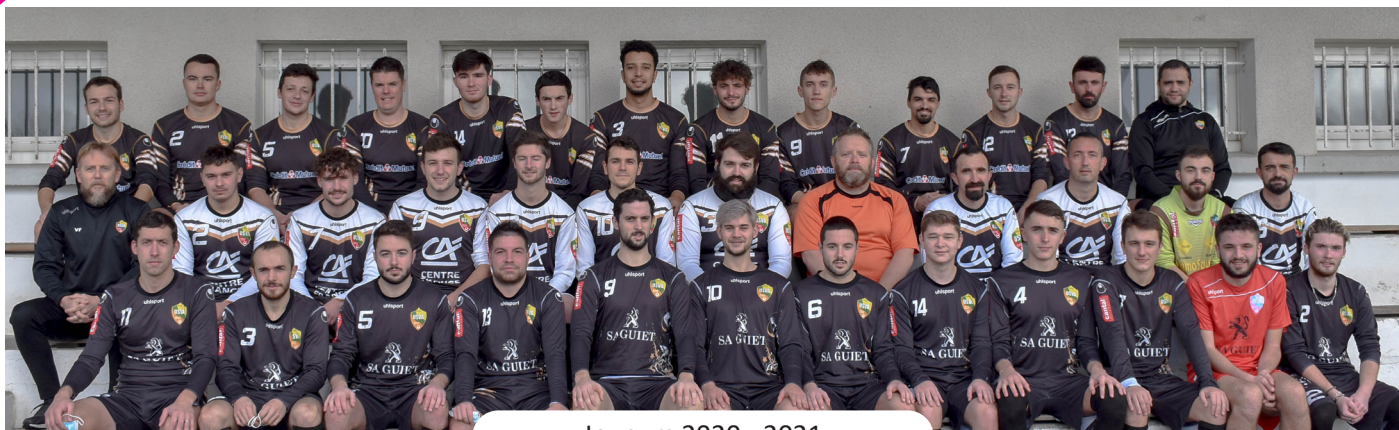
Débutés en septembre 2019, les travaux ont tout d'abord été consacrés à la création des deux bassins de rétention d'eaux de ruissellement situés à chaque extrémité du bâtiment avant de laisser place à l'extension du Centre de pré-tri. En début d'année 2020, ce sont les fondations et la réalisation de mur de soutènement des deux nouveaux quais qui ont débuté, et une rampe d'accès du bas de la déchetterie vers la partie haute des quais a été créée. Le printemps a permis l'installation du local d'accueil mais également la reprise des locaux existants, la pose des systèmes de protection et de sécurisation des quais. A la rentrée ce sont les enrobés qui ont été réalisés ainsi que l'aménagement des nouveaux espaces (locaux du personnel, zone d'accueil des nouveaux déchets).

Le nouveau pont bascule a, lui, été installé en novembre. La fin du chantier est prévu courant janvier.

Le projet d'un coût estimé à 2,3 M€ reçoit le soutien de l'Etat à hauteur de 1,5 M€, ainsi que du Département à hauteur de 340 000 €.

Pour rappel, l'accès aux déchetteries de l'Yser et des Quatre-Chemins est gratuit pour les habitants de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

// Actions sociales - Parole aux Associations



Joueurs 2020 - 2021



Club l'Union Sportive de la Vallée de l'Authre

Notre club a vécu une année sportive 2019-2020 bien particulière suite à la pandémie du coronavirus qui a amputé notre saison footballistique d'un tiers de son championnat, stoppée, à juste titre, le 13 mars 2020.

Néanmoins l'arrivée au club d'un nouveau coach général en la personne de Florent Vigo a permis d'insuffler une nouvelle dynamique sportive tout en réaffirmant les vraies valeurs du club au sein duquel ambition sportive, plaisir du jeu, solidarité et convivialité prennent tout leur sens.

Le groupe fanion très impliqué dans cette démarche a réalisé un brillant parcours occupant le fauteuil de leader tout au long de la première phase et terminant son championnat au pied du podium en mars dernier. La Coupe du Cantal a dû s'arrêter au printemps alors que nous étions une nouvelle fois qualifiés pour les ¼ de finale.

Le groupe 2 de Christian Fabre a quelque peu déçu terminant en milieu de tableau de son championnat.

La formation 3 coachée par Jérémy Farges, avec un effectif bien trop restreint par manque d'investissement, termine à la dernière place du classement et descend d'une division. Il lui faudra vite retrouver des valeurs !

Le club sénior se plaît à souligner le très bon fonctionnement de la formation des jeunes footballeurs au sein du Groupement de la Vallée de l'Authre (GVA). Le nombre grandissant de jeunes licenciés, près de 200, est un gage de reconnaissance pour les nombreux éducateurs diplômés du club.

Lors de l'Assemblée Générale de juin dernier le président, Serge Leybros, a tenu à saluer et honorer madame Brigitte Landes, trésorière de l'USVA depuis sa création en 2010. Son implication, son sérieux et sa compétence ont fait l'unanimité au sein de notre club. Elle quitte ses fonctions bénévoles laissant des finances saines et avec la fierté du devoir accompli. Grand merci Brigitte.

A l'issue de cette assemblée générale le club s'est tourné résolument vers l'avenir, se prononçant pour un nouveau projet ambitieux mais très réaliste visant les trois prochaines saisons. Fraîchement élu, un nouveau Comité Directeur restreint avec à sa tête trois coprésidents, Serge Leybros, Fred Besson et Ludovic Canches va se focaliser pleinement sur ce projet alliant ambitions sportives-moyens humains-nouveaux partenariats.

// Actions sociales - Parole aux Associations

Ces quelques lignes sur ce bulletin municipal nous offrent l'opportunité de remercier comme il se doit les élus de nos trois municipalités pour l'effort apporté à l'entretien des installations sportives.

Il en est de même pour notre groupe de partenaires, artisans, commerçants et sociétés privées



Dirigeants 2020 - 2021

ainsi que les populations de nos trois territoires, Jussac, Marmanhac et Reilhac pour leur soutien indéfectible à notre Club l'Union Sportive de la Vallée de l'Authre.

Association pour le Don de Sang Bénévole de la Vallée de l'Authre

Cette association regroupe 8 communes, soit les communes de Crandelles, Jussac, Laroquevieille, Marmanhac, Naucelles, Reilhac, Teissières de Cornet et Freix-Anglards.



En 2020, malgré les contraintes sanitaires et les confinements, les collectes de sang ont eu lieu avec des règles sanitaires très strictes.

Les Bénévoles, par leur présence, ont contribué à l'auto-suffisance en produits sanguins.

Ethique du don du sang :

Anonymat - Volontariat - Bénévolat

Pour rappel, une femme peut faire 4 dons de sang par an et un homme peut en faire 6 par an.

Le 31 janvier 2020 a eu lieu l'Assemblée Générale à Naucelles.

Le docteur Corinne Monpeysson, médecin responsable de l'EFS, a donné quelques chiffres sur les collectes départementales. **11 107 personnes se sont présentées et 9 942 dons ont été effectués.** Elle souligne que les Donneurs du Cantal sont généreux, ce qui a permis d'aider d'autres régions.

Mr Vinas, président de l'UD 15, a souligné l'action des Bénévoles et a donné des nouvelles nationales. Soit la création d'un Comité des Usagers dans les Hôpitaux, le partenariat avec la Fédération de Foot et la création d'une Association des Transfusés afin d'obtenir un retour au don.

Des diplômes ont été remis dont 1 à une femme pour 100 Dons.

Un grand merci à tous les Donneurs et Bénévoles et aux Municipalités pour leur soutien.

Même en temps de pandémie, donnez votre sang, des patients ont besoin de vous.

Calendrier des collectes 2021:

JUSSAC, Salle Polyvalente : Jeudi 1er avril / Lundi 19 juillet / Mardi 2 novembre

NAUCELLES, Salle Culturelle : Lundi 10 mai / Jeudi 26 août / Mardi 28 décembre

CRANDELLES, Centre des Loisirs : Mardi 1er juin

// Actions sociales - Solidarité

Des bons distribués par le CCAS

En fin d'année, dans le cadre du plan de relance, la CABA a accordé une dotation à l'ensemble de ses communes. Calculée en fonction du nombre d'habitants, elle devait être utilisée pour faire fonctionner les commerces locaux.

Avec le CCAS, il a donc été décidé d'utiliser cette somme pour distribuer des bons d'achat aux personnes de plus de 70 ans afin de compenser l'impossibilité de tenir un repas des anciens en 2020.

Une opération bien accueillie puisque la quasi-totalité des chèques a été utilisée, ce qui a permis de soutenir les commerçants de notre village.

Centre Social de la Vallée de l'Authre



En 2020 l'activité du centre social s'est maintenue malgré le COVID. Les partenariats déjà très développés entre les acteurs du territoire (communes – associations...) ont été renforcés grâce à la mobilisation de chacun.

Le bénévolat a été au cœur de notre action : au mois de Mars des petites mains ont fabriqué des masques qui ont été redistribués par le biais des communes, l'accueil en ALSH a été maintenu pour les soignants et de la veille téléphonique a été réalisée par chacun des animateurs de la structure.

Les actions en 2020

Nos projets concernant le développement durable ont permis de développer ou de maintenir de nombreuses actions sur les communes : le collectif circuit court à Crandelles -Des projets autour de la nature et de l'environnement sur l'ALSH, un jardin derrière le centre social avec un coin permaculture en partenariat avec la mairie, les employés communaux et les enfants qui ont largement contribué à le faire vivre (n'hésitez pas à nous faire partager vos connaissances sur le jardin : les enfants tout comme les adultes ont envie d'apprendre les bons gestes) Vous allez également nous voir avec le vélo électrique orange de la CABA, n'hésitez pas à nous arrêter pour papoter.

Notre action sur l'inter-génération et les seniors a également connu un développement important grâce aux actions communes avec le CLIC et l'ARSEPT et le développement de nouveaux ateliers

comme l'atelier informatique porté par des bénévoles.

Nous avons également développé notre communication sur les réseaux sociaux (facebook -instagram) et rajouté notre site internet .

En fin d'année : Noël nous a permis de rendre visite aux enfants des 7 communes avec les lutins, la fée des glaces et la mascotte Sophie, de lancer notre jeu de la hotte et aussi de relayer une action solidaire.

Les projets 2021

Nos projets vont se poursuivre avec l'écriture du projet social. Ce projet réalisé avec les différents acteurs (habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires) et soutenu auprès de la CAF, nous permet de réfléchir au sens de notre action et de définir les priorités pour une période pluri annuelle. De nouvelles actions naîtront de ce projet : autour de la lutte contre l'exclusion, du lien social, la cohésion Intercommunale.

Les bénévoles et les salariés de la structure ont des envies décuplées de rendre service au territoire et de favoriser le bien-être et le vivre ensemble sur les 7 communes.

Article transmis par le Centre Social

1er trimestre 2021 - N°3

// Album photos

La neige apporte son lot de désagréments mais nous offre aussi de splendides paysages.

Prat Marsau



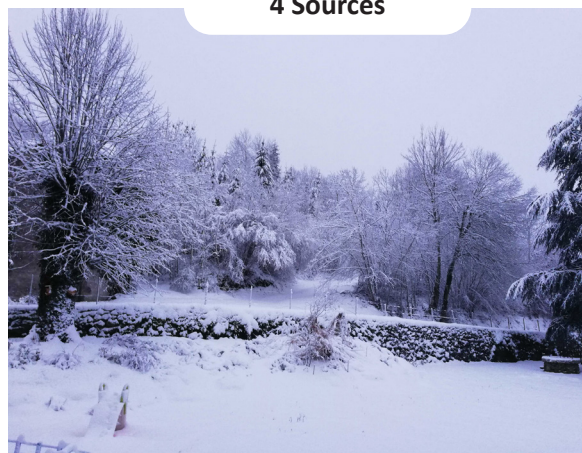
Le Bout du lieu



Vous aimez prendre des photos?
Partagez vos plus belles photos de Marmanhac en les transmettant par mail à l'adresse de la mairie : mairie.marmanhac@orange.fr.

Merci de préciser le lieu et la date.
Les photos doivent être de bonne qualité et libres de droits.
Certaines de ces photos seront publiées sur le site ou permettront d'illustrer les prochains bulletins.

4 Sources



Pradines



Lasvernhes



Retour en images

Résultats du concours d'illuminations

Vous avez été nombreux à décorer et illuminer votre maison ou enclos pendant les fêtes de fin d'année, et nous vous en remercions.

L'appréciation était basée sur 4 critères (la mise en scène, l'originalité, la prise en compte de l'environnement, l'animation de la voie publique). Toute la commune a été visitée et 3 maisons ont été récompensées.



- Maison Cheetam, Rue Emile Duclaux, qui a gagné un bon d'achat de 100€ à Florinand.
- Maison Barbes, Rue du cimetière, qui a gagné un bon d'achat de 60€ à Florinand.
- Maison Soubrier, à Péruejouls, qui a gagné un bon d'achat de 40€ à Florinand.



En tant que Conseiller municipal, Mathieu Leclercq n'a pas participé au concours, mais nous tenons à le remercier pour sa contribution.

Une touche festive

Si les fêtes de fin d'année ont été perturbées, l'esprit de Noël n'a pas été oublié.



En effet, pour apporter une touche de gaieté, les habitants se sont mis à pied d'œuvre pour décorer le village. Des sapins (issus de cimes d'arbres récemment abattus) ont été dressés dans chaque hameau.

Ils ont ensuite été ornés avec des décorations confectionnées par des bénévoles.

Un moment de convivialité, qui a permis aux habitants de se rassembler en ces derniers jours de l'année.



Samedi 9 janvier 2021 - "Vide-grenier" à l'école de Marmanhac

L'Association des Parents d'Elèves des écoles de Marmanhac et Laroquevieille a organisé un "vide-bureaux" à l'école de Marmanhac.

Pour des raisons de sécurité, la mairie a souhaité libérer les espaces des greniers dans l'école. L'APE s'est portée volontaire pour organiser l'enlèvement des tables et bureaux inutilisables par l'école.

Lors de cette matinée, les membres du bureau de l'APE se sont relayés pour accueillir les visiteurs dans une ambiance chaleureuse tout en respectant les règles sanitaires.

De nombreux parents et grands-parents sont passés et ont récupéré une vingtaine de bureaux et chaises. Les nouveaux propriétaires pourront mettre à profit leurs talents de bricoleurs pour remettre en état leurs acquisitions.

Grâce à la générosité de ceux-ci, l'APE a bénéficié de 300 € de dons qui serviront à financer les activités scolaires des enfants des deux communes.

De nombreux bureaux sont encore à récupérer. Les membres de l'APE se tiennent à la disposition de ceux qui n'ont pu venir à l'école ce 9 janvier.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec **Victor Morot au 06.52.33.91.99.**



Conseil municipal du 22 janvier dernier

Il s'est tenu en présence des deux sénateurs du Cantal : Bernard Delcros et Stéphane Sautarel. C'est une expérience unique pour nos jeunes et nouveaux élus qui ont pu échanger, sans filtre, avec eux.

Ceux-ci ont décrit le labyrinthe des subventions et les divers plans de relance.

Nous leur avons exposé nos projets pour l'année 2021 et les années à venir. Ils nous ont expliqué que les projets à deux, ou trois ans, doivent se préparer dès maintenant afin de pouvoir présenter les dossiers pour les demandes de subvention. Nous avons échangé sur la suppression envisagée par l'Education nationale d'un poste d'enseignant à l'école de Marmanhac. Ils ont été de bons conseils et nous ont assuré de leur soutien.



Ce Conseil a duré trois heures mais nous n'avons pas vu le temps passer. Cela restera un moment fort de cette mandature.

Comment joindre la mairie

L'accueil du public se fait désormais du lundi au jeudi de **8h30 à 11h30** et l'après-midi sur rendez-vous, pendant la période de confinement.

Le vendredi de **8h à 12h**.

En dehors de ces horaires, une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints, **les samedis, de 10h à 12h**.

En cas d'urgence, une astreinte téléphonique est mise en place, au numéro de la mairie, le **04.71.47.30.43**.

// Agenda municipal

30 mars **Conseil municipal**
A la mairie, à 19h.

Les informations données ici sont sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et des directives à appliquer.

Conseil municipal en "direct"



En raison de la crise sanitaire, le public n'est pas autorisé à y assister. Néanmoins, dans un souci de rendre ces séances accessibles à toutes et à tous, elles sont filmées en direct.

Vous pourrez suivre les prochains conseils municipaux de chez vous, en vous rendant sur l'application ou le site **www.twitch.tv/marmanhac**

Restons connectés !

Site internet : **www.marmanhac.fr**



Rejoignez nous sur Facebook !
www.facebook.com/commune.demarmanhac.9

Mairie de Marmanhac
2 place du monument et
des anciens combattants
15250 MARMANHAC
Tél : 04.71.47.30.43
www.marmanhac.fr

Bulletin municipal de Marmanhac N°3

Rédaction et mise en page :
Mairie de Marmanhac
mairie.marmanhac@orange.fr

Crédits photos :
Mairie de Marmanhac

Impression :
i2s imprimerie
Imprimé sur papier certifié PEFC
Encres végétales



*Conformément à la volonté de
l'équipe municipale de vous
fournir une information neutre, ce
bulletin municipal ne contient pas
d'encart publicitaire.*